



1 La Nied française et les prairies halophiles à Han-sur-Nied © MARTINE SCHWAAB

1	



Secteurs halophiles et prairies humides de la vallée de la Nied



Superficie : 737 ha
Département : Moselle
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : non désigné au 1/11/2011

Une vallée où les fleurs aiment être salées

Le site « Secteurs halophiles* et prairies humides de la vallée de la Nied » est installé dans le lit majeur de la Nied française. Cette vallée aux pentes douces repose sur une alternance de couches de sel et de marnes laissant percoler l'eau. Cette dernière, lorsqu'elle remonte à la surface, chargée en sel, permet l'installation d'une flore et d'une faune très particulières.

Les vallées de la Seille et de la Nied constituent les seuls cas de vallées alluviales* halophiles* en France continentale, hormis quelques zones salées très localisées en Auvergne. La rareté et l'originalité des espèces liées au caractère salin du milieu font de la Nied halophile* un site d'intérêt majeur pour la Lorraine et pour la France.

Le site abrite ainsi un ensemble de prairies mésotrophes* (*Habitat 6510*) et de prairies humides formant des mosaïques avec des secteurs de prés salés (*Habitat prioritaire 1340*). La diversité écologique est ici particulièrement élevée. En effet, alors que dans d'autres vallées alluviales*, la nature du couvert végétal dépend en grande partie de la durée d'inondation, et donc de la topographie, ici, le niveau de salinité varie dans l'espace et influence lui aussi grandement la répartition des espèces. Le site a donc l'aspect d'une mosaïque dont les éléments dépendent de la combinaison de ces facteurs écologiques.

Parmi les habitats salés, on trouve les prairies halophiles* à Jonc de Gérard, cette espèce donnant une couleur vert foncé caractéristique à la végétation. On trouve également des prairies subhalophiles* qui constituent une transition avec des prairies alluviales* plus classiques.

La rivière abrite une végétation typique des cours d'eau eutrophes* de plaine dominés par des potamots, notamment le Potamot pectiné (*Habitat 3260-5*). Dans quelques rares zones de la plaine alluviale*, on observe des friches herbacées humides, dans lesquelles se développent des mégaphorbiaies* hygrophiles* à Reine des prés (*Habitat 6510*).

Au total, le site abrite une espèce végétale protégée en France, la Laïche à épi d'orge, et neuf espèces végétales protégées en Lorraine, dont le Troscart maritime. Comme son nom l'indique, cette espèce est une « halophile* stricte » : elle ne se plaît que le pied dans le sel.

Enfin, à 10 km de là, la tourbière alcaline* de Château-Bréhain, qui s'étend sur 1,4 ha est intégrée à ce site. Il s'agit d'un bas-marais* alcalin* (*Habitat 7230*), qui abrite le Jonc des chaisiers glauque et l'Œnanthe de Lachenal, deux espèces végétales protégées en Lorraine. Le Marisque y est également présent et y forme, par endroits, de véritables cladaïes* (*Habitat prioritaire 7210*).

Concernant les insectes, le site est fréquenté par deux espèces d'intérêt communautaire : le Cuivré des marais et l'Agriçon de Mercure.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Secteurs halophiles* et prairies humides de la vallée de la Nied » concerne une petite partie de la vallée de la Nied française, dans le secteur de Han-sur-Nied.

Comme dans de nombreuses vallées alluviales*, les habitats naturels et plus spécifiquement les prairies sont menacés par l'intensification des pratiques agricoles, qui se traduit par une utilisation plus importante de fertilisants et une fauche plus précoce, voire par un retournement et une mise en culture de ces milieux prairiaux*.

Ces pratiques ont également des effets sur la rivière dont la qualité du lit mineur et des berges a été dégradée sur certains secteurs. Des programmes de gestion et de restauration de la végétation rivulaire* ont ainsi été engagés depuis la fin des années 1990 et permettent la reconstitution de milieux plus fonctionnels, en particulier d'une ripisylve* adaptée. Ces actions restent toutefois à compléter afin de recréer une réelle diversité de milieux au niveau du lit du cours d'eau, en visant la diversification des habitats aquatiques en connexion avec le lit majeur.

Le Pré salé, le Troscart maritime et le TGV

Les travaux de raccordement de la ligne LGV-Est au réseau ferroviaire classique ont eu un impact sur le site Natura 2000 et en particulier sur les prés salés. Ce chantier colossal a entraîné la disparition de 3,75 ha de prairies halophiles* ou subhalophiles*, et de 350 pieds de Troscart maritime sur les 490 que comptait le site. Le projet a fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 entraînant des mesures compensatoires. Ainsi, il a été décidé de transférer des « banquettes » hébergeant le Troscart maritime depuis le site destiné à être détruit, vers un site receveur adapté dont l'évolution a fait l'objet d'un suivi scientifique.

On a ainsi pu constater qu'il n'est pas si simple de sauvegarder une espèce. Le Troscart maritime ne s'est pas développé comme escompté sur les banquettes transférées. Il est même possible que les travaux liés à la LGV aient modifié l'équilibre subtil des masses d'eau sur le site, ce qui influencera certainement la répartition de la végétation halophile* dans le futur.

Habitats représentés dans ce site

1340 3260 6430 6510 7210 7230

Espèces représentées dans ce site

1044 1149 1163 1134 1060

Documentation

CSL – PHILIPPE J.-S. (2005)
 MULLER S. & MONY F. (2000)

MULLER S. (2006)
 RFF - Esope (2005)